GUIDE PRATIQUE

du tri en vacances

à destination
des hébergeurs
touristiques

Merci pour votre geste

En vacances aussi je trie !

No holidays for waste sorting!

Thank you for sorting

CITEO

Merci pour votre engagement dans cette sensibilisation des vacanciers sur les enjeux des déchets.

L'objectif est ambitieux : informer le vacancier qui peut être perturbé par les règles de tri différentes de son quotidien.

Ce guide pratique vous permettra en un coup d'œil d'avoir la bonne information et vous aidera à la transmettre efficacement aux vacanciers.

Sommaire

Le cadre législatif et réglementaire
3

La gestion des déchets
4

Les règles de tri
5

Le parcours de sensibilisation des vacanciers
6

Les astuces pour mieux trier
7

Pour aller plus loin
8

1. Le cadre législatif et réglementaire de la gestion des déchets

Les entreprises et les collectivités locales sont tenues de contribuer à la prévention et la gestion des déchets dans un souci de protection de l'environnement.

Les obligations des entreprises

En 1992, un décret met en application un principe de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) et impose aux entreprises qui mettent sur le marché des produits emballés d'assurer la valorisation des déchets d'emballages ménagers.

Les obligations des collectivités

Les communes doivent gérer les déchets des ménages :

- soit en assurant directement la collecte et le traitement des déchets,
- soit en déléguant l'une de ces compétences ou les deux à une autre collectivité.

Les décisions prises par les collectivités pour la gestion des déchets doivent respecter les plans régionaux de prévention et de gestion des déchets ménagers.

FOCUS

Les obligations des hébergeurs touristiques

En tant que producteurs de déchets, **les hébergeurs touristiques collectés par le service public produisant plus de 1 100 litres de déchets par semaine et ceux faisant appel à un prestataire de collecte privé ont l'obligation de mettre en place des dispositifs de collecte séparée**. C'est le tri à la source 7 flux* qui s'applique, y compris pour les déchets de consommation courante. Ces établissements doivent ainsi mettre à disposition de leurs vacanciers et de leur personnel des dispositifs de collecte séparant : papiers et cartons, métaux, plastiques, verre, bois, plâtre et fractions minérales (béton, briques, céramiques, etc.). Enfin, en cas de production importante de déchets alimentaires, le tri des biodéchets est obligatoire. Il le deviendra pour tous en 2024.

Petits ou gros producteurs de déchets, les hébergeurs touristiques ont tous intérêt à mettre en place le tri :

- pour réduire l'impact environnemental des déchets générés par l'établissement, ses salariés et ses clients,
- pour contribuer à la préservation d'un cadre de vie agréable,
- pour optimiser les coûts de gestion (dans le cas d'une collecte par le service public, la collectivité perçoit des soutiens de Citeo en fonction des tonnages d'emballages et papiers triés),
- pour créer un avantage concurrentiel par rapport à d'autres établissements qui ne seraient pas engagés dans cette démarche.

Source : Article 74 de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

* 8 flux à compter du 1er janvier 2025 avec l'ajout des déchets textiles.

2. La gestion des déchets : la responsabilité de chacun

Il est important de proposer aux vacanciers un accompagnement spécifique pour bien appréhender les règles de tri.

Aussi, un parcours du trieur est mis en place dans les résidences de vacances, les chambres d'hôte, les gîtes, etc. pour aider le vacancier à trier quotidiennement et à adopter le bon geste. Celui-ci reçoit plusieurs outils-clés pour adopter progressivement une attitude responsable face à sa poubelle.

Les gérants ont eux la responsabilité de transmettre la bonne information sur la gestion des déchets aux vacanciers dès leur arrivée et tout au long du séjour, afin d'éviter tout sur-tri.

Les producteurs de déchets sont responsables de leurs déchets

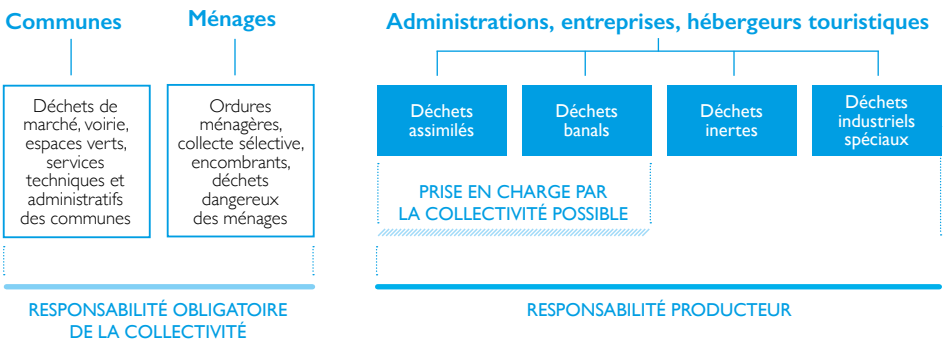

3. Les règles du tri

Quelques règles simples à suivre :

- **Tous les emballages et tous les papiers se trient,**
- **Inutile de laver les emballages,**
- **Déposer les emballages vidés et séparés les uns des autres dans le bac (pas dans un sac fermé).**

4. Le parcours de sensibilisation des vacanciers

PRÉ-REQUIS

- Formation gérants et personnel de nettoyage
- Mise en place du tri backstage
- Charte d'engagement du gérant et du personnel
- Indiquer l'emplacement du local poubelle sur tous les plans

RÉSERVATION

- Engagements affichés sur site web de l'hébergement (valorisation démarche globale inscrite dans le territoire)
- Phrase-type sur engagements tri en rappel dans mail ou courrier de confirmation

Spécial camping

POT D'ACCUEIL

- Mot d'accueil : Rappel des engagements, règles et outils à disposition

ARRIVÉE

- Rappel oral des règles aux clients dès l'arrivée
- Remise du guide tri « Mémo tri »
- Supports de signalétique bilingues français et anglais :
  - **Autocollants** pour les conteneurs de tri
  - **Macaron** « En vacances aussi je trie! »
  - **Affiche** local propreté
- Distribution sac de pré-collecte
- Rappel oral de garder et trier ses déchets lors d'activités sur des sites naturels

Un mémo-tri *pour expliquer les règles de tri sur le lieu de vacances et les bénéfices du tri, avec un format spécifique pour les petits logements*

Sac de pré-collecte *recto/verso pour informer sur les règles de tri et donner du sens au geste de tri*

VIE QUOTIDIENNE

- Mise en place de conteneurs dans les parties communes (piscine, douches, etc.)

DÉPART

- Questions sur le tri dans un questionnaire de satisfaction (sur place ou envoyé)

5. Les astuces pour mieux trier

N'ENFERMEZ PAS LES EMBALLAGES À TRIER DANS DES SACS PLASTIQUE

(sauf quand votre commune vous donne des sacs prévus à cet effet, souvent des sacs de couleur jaune).

Les centres de tri n'ont pas toujours la possibilité d'ouvrir les sacs (employés de sur-tri ou machines ouvre-sacs).

Leur contenu ne sera pas recyclé.

BIEN VIDER LES EMBALLAGES AVANT DE LES JETER

Les restes et liquides alimentaires (même un fond de bouteille d'eau) empêchent tout recyclage de l'emballage au centre de tri.

INUTILE DE LAVER VOS EMBALLAGES

Les souillures alimentaires ne perturbent pas le process de recyclage.
Alors, économisons l'eau !

LES EMBALLAGES EN VERRE SE TRIENT PAS LES OBJETS EN VERRE

Les bouteilles, flacons, pots et bocaux.

À l'inverse, la vaisselle, les verres, ou encore les plats en pyrex ne sont pas recyclables car leur température de fusion diffère de celle du verre des emballages. En effet, le verre brut, est broyé et fondu à 1 500 degrés. Après cette opération, le verre peut prendre n'importe quelle forme, il se recycle à l'infini. Une bouteille sur deux est fabriquée avec du verre recyclé.

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Ceux de la cuisine et aussi ceux de la salle de bain.

6. Pour aller plus loin

POURQUOI TRIER ?

VOUS PRÉSERVEZ LES RESSOURCES NATURELLES

Recycler c'est avant tout préserver des ressources naturelles non-renouvelables et parfois produites et acheminées depuis l'autre bout du monde.

VOUS ÉCONOMISEZ DE L'ÉNERGIE

Ainsi, refondre des canettes d'aluminium nécessite 95 % d'énergie en moins que d'extraire ce métal à partir de minerai en première production.

VOUS PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT D'UN SECTEUR D'ACTIVITÉ CRÉATEUR D'EMPLOIS

Depuis 1992, la collecte sélective, le tri et le recyclage des déchets d'emballages ménagers ont permis de créer plus de 27 000 emplois directs, dans les collectivités, les centres de tri, les filières de recyclage, la collecte, la reprise...

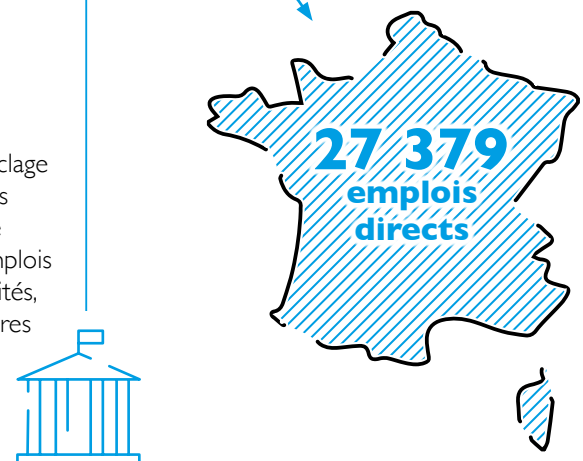

Source : chiffres 2019, infographie Citeo.

QUE SE PASSE-T-IL APRÈS LE TRI ?

EMBALLAGES EN MÉTAL

- en acier (boîtes de conserve, canettes)
- en aluminium (canettes, aérosols, barquettes, films)

L'acier est transporté à l'aciérie où il est broyé, fondu puis étiré et transformé en bobines, en barres ou en fils. L'acier arrive ainsi chez les industries clientes qui le transforment en nouveaux produits.

L'aluminium est compacté en balles pour être transporté vers un centre d'affinage. On broie l'aluminium, puis on le passe au four pour être fondu. On peut alors le couler en lingots ou le transporter sous sa forme liquide. L'aluminium arrive ainsi chez les industries clientes qui le transforment en nouveaux produits.

EMBALLAGES EN CARTON

(dont les briques alimentaires)

Le carton est transporté à la papeterie. Les fibres sont raffinées puis essorées, séchées et pressées. On obtient de la feuille de papier qu'on enroule en de grosses bobines. Une fois à la cartonnerie, on décline ces feuilles de papier soit en nouveaux produits, soit en emballages.

EMBALLAGES EN VERRE

(bouteilles, pots, flacons et bocaux)

Le verre brut est broyé puis fondu à plus de 1 500 degrés. Après cette opération, le verre peut prendre n'importe quelle forme, mais il est le plus souvent transformé en bouteilles.

Les bouteilles recyclées sont remplies et conditionnées au centre d'embouteillage.

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

(bouteilles, flacons, tubes, pots, barquettes, boîtes, sacs et films)

Les plastiques sont compactés, puis transportés vers un centre de régénération. Ils sont broyés en paillettes et plongés dans l'eau. Les paillettes et les granulés sont ensuite envoyés au recycleur qui les transforme en nouveaux emballages ou produits.

Quelques plastiques sont acheminés vers de nouvelles solutions de recyclage en cours de développement.

PAPIER

Le papier trié est transporté à la papeterie. Dans un grand pulpeur, les papiers sont brassés avec de l'eau pour former une pâte. Cette pâte est nettoyée pour enlever les encres, et filtrée pour retirer par exemple, les spirales et agrafes. La pâte est aplatie et séchée pour devenir une feuille géante. En 1h, on produit 110km de papier ! Le papier recyclé est mis en bobine pour être envoyé chez les imprimeurs.

Votre tri permet de donner une 2e vie aux emballages

1 Vous **triez tous vos emballages en plastique**…
You sort all your plastic packaging

2 …ils sont **collectés et déposés au centre de tri.**
Sorting center

3 Le centre de tri **sépare les matériaux et les compacte en balles.**
Plastic bales

4a Les balles de plastique sont **acheminées chez un recycleur.**
Recycling station

4b Les balles de plastique sont envoyées vers de **nouvelles solutions de recyclage** en cours de développement.
Theplasticbalesarerecycled toproducedenergy(disctric heating).

4c Les emballages non recyclables sont valorisés énergétiquement (chauffage urbain).
R&D center for future recycling solutions

5 Ces matériaux sont réduits **en paillettes puis en granulés…**
These materials are reduced to flakes and then into granules…

6 …prêts à être transformés en produits finis.
…ready to be transformed.

Nouveaux emballages
bouteilles, flacons de lessive et de produits d'entretien, films et sacs, etc.
In new packaging.

Produits fabriqués
Tubes, arrosoirs, pièces auto, fibres de rembourrage ou d'isolation.
In products.

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Guide du tri

Disponible sur Google Play

Disponible sur l'App Store

Contacts : 05 55 89 86 06
relationusagers@evolis23.fr
wwww.evolis23.fr

évolis 23

CITEO

Publié par Citeo | Conception-réalisation : bearideas | Photos : Photothèque Citeo, Getty Images.

BAC DE TRI